



COMMUNE
MIXTE
CREMINES

**Assemblée communale de la Commune mixte de Crémines
jeudi 27 juin 2013 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2012 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2012 du Syndicat des eaux du Raimeux.
3. Discuter et approuver les comptes 2012 de la Commune mixte de Crémines.
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2013.
5. Divers et imprévus.

Dès le 27 mai 2013, les comptes 2012 de la Commune mixte de Crémines peuvent être retirés auprès du secrétariat communal, les comptes 2012 du Syndicat des eaux du Raimeux (SER) et les comptes 2012 du Syndicat scolaire du Grand Val peuvent y être consultés.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

2746 Crémines, le 22 avril 2013

Conseil communal